



Conseil municipal du 21/12/2020

Séance débutée à 19:00 Séance levée à 21:00

Présents	Philippe SOUQUET	Xavier FEUILLERAT	Céline LECLERC		
	Dominique ALCARAZ	Joëlle GAILLARD	Emmanuelle RAUFAST		
	Nicolas CAZABET	Pascal GUAY			

Excusés	Mathilde HERNANDEZ	Joël GRAMONT			
	Hermine SIRGANT	Sandrine de VERBIZIER			

Procuration de	Sandrine de VERBIZIER	à	Joëlle GAILLARD
Procuration de		à	
Procuration de		à	
Procuration de		à	
Procuration de		à	

Absents	Jean-Jacques CLOS-ARCEDUC	Béatrice SICRE			
	Delphine DUCROS				

Secrétaire	Joëlle GAILLARD
------------	-----------------

Points abordés	Délibération	Projet/Information	Commentaires	Décision	Voix exprimées
1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 2 novembre 2020.			Approbation différée.		
2 - Création d'un poste d'agent technique dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (infrastructures sportives Bouque de Lens)	Oui		Le CM a approuvé la création d'un poste d'agent technique pour une durée de 1 an, sur la base de 20 heures par semaine, dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC). L'agent recruté sera chargé de s'occuper des infrastructures sportives de Bouque de Lens. Il est employé avec la commune de Mazères du Salat.	OUI	9
3 - Durée de l'amortissement du compte 2041 (Travaux Rue de Capsuran)	Oui		Le CM a approuvé la durée d'amortissement de 25 ans suite aux travaux d'urbanisation de la rue de Capsuran. L'amortissement est une technique comptable qui permet chaque année de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations.	OUI	9

Points abordés	Délibération	Projet/Information	Commentaires	Décision	Voix exprimées
4 - Dépôt d'une demande de DSIL Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour projet de changement de mode de chauffage sur bâtiment mairie	Oui		Le CM a approuvé la demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Elle prendrait en charge une partie du financement pour changer le mode de chauffage du bâtiment Maire + Salle des Fêtes + Cantine pour passer à un système de pompe à chaleur air/eau.	OUI	9
Point ajouté en début de séance : - Modification des subventions aux associations	Oui		Le CM a approuvé la modification des subventions versées à diverses associations pour un montant total de 5020 €. Ces modifications font suite à la crise sanitaire en cours. Notamment, étant donné que la fête locale n'a pas pu avoir lieu, aucune subvention ne sera versée à l'association « animation et loisirs » sur le budget 2021.	OUI	9
Point ajouté en début de séance : - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	Oui		Le CM a approuvé le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité. L'agent interviendra sur l'agence postale communale pour une durée de 2 mois (du 4 janvier 2021 au 28 février 2021 inclus), à raison de 16h15 par semaine, l'agent titulaire étant en congé maternité.	OUI	9
Point ajouté en début de séance : - Décision modificative	Oui		Le CM a approuvé la modification d'une délibération concernant le budget, une erreur de numéro de compte s'étant produite	OUI	9